

## REGLEMENT

**Circuit Départemental Jeunes**

*Saison 2021/2022*





1. **PREAMBULE**

La Commission Jeunes souhaite pour la saison 2021/2022 relancer un circuit départemental. Les objectifs étant de :

* permettre à tous les jeunes du département d’avoir accès aux tournois,
* identifier un calendrier fixe de tournois départementaux jeunes
* permettre de remonter le niveau de compétitivité des jeunes en simple et double
* s’appuyer sur les clubs structurés pour relancer une dynamique départementale de tournois

Ce règlement précise les modalités d’organisation du circuit. Le Comité à travers sa Commission Jeunes et le référent jeunes ainsi que les clubs supports travailleront ensemble sur la bonne tenue du CDJ

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Pour participer au circuit départemental jeunes, tout joueur sera tenu d’être titulaire d’une licence FFBaD pour la saison en cours, à la date du tirage au sort.

Cette licence doit être délivrée au sein d’un club affilié du Comité 35 de Badminton.

Toutefois, les joueurs issus d’autres départements et/ou d’autres régions peuvent être accueillis sur ces compétitions, si le Comité et le club souhaitent les y intégrer.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale jeunes sera autorisé à participer à celles-ci. Ce joueur est dans l’obligation d’avertir le Référent jeunes avant la compétition.

En cas de non-respect de ce règlement, le joueur pourra se voir interdit de toute compétition pendant 2 mois

1. **CATEGORIES D’AGES**

Se référer au document fédéral GUI02.04A1\_ADM\_TableauCategorieAge (disponible ici <http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2020-2021/> pour connaitre les catégories d’âge pour la saison 2021/2022

1. **DEMANDE D’AUTORISATION DE TOURNOI**

C’est le comité qui se charge de faire la demande des étapes du circuit départemental sur Poona.

Le club support de l’étape CDJ devra fournir au Comité : la fiche d’inscription et la plaquette du tournoi afin de pouvoir diffuser les informations aux clubs du territoire via son site internet, son mailing et ses réseaux sociaux.

Un numéro d’autorisation sera généré par Poona lors de la validation de la demande d’autorisation.

Aucuns autres tournois auront lieu le même jour sur les mêmes catégories d’âges qu’un CDJ.

**NB : Le Circuit Départemental Jeunes devra être terminé avant le week-end de la finale du Championnat d’Ille-et-Vilaine Jeunes (04 et 05/06/2022) et de la Finale Promotionnelle Jeunes d’Ille-et-Vilaine ( 25/06/2022).**

1. **NOMBRE DE TERRAINS**

Afin d’éviter des temps d’attente trop longs, voici nos préconisations :

Nombre de terrains nécessaires : 1 terrain pour 10 joueurs ou paires.

Nombre de terrains nécessaires si 2 catégories d’âge : 7 au minimum.

Nombre de terrains nécessaires si 3 catégories d’âge : 9 au minimum.

**NB : Les Poussins et les Minibad sont considérés comme une même catégorie d’âge**.

Par exemple, nombre de terrains nécessaires si toutes catégories d’âge sur une seule série : 7 au minimum.

Il est possible, également, d’utiliser une autre salle, en fonction du nombre de joueurs prévus. Si plusieurs salles sont prévues, elles ne seront pas distantes de plus de dix minutes l’une de l’autre en voiture.

NB : En cas de doute, n’hésitez pas à solliciter la Commission Départementale Jeunes.

1. **TABLEAUX**
   1. **Confection des tableaux**

Un fichier partagé sera généré par le Commission jeunes et sera suivi entre le référent jeune et le responsable club accueillant le CDJ.

Les séries doivent permettre de regrouper les joueurs ou les paires par niveau de jeu.

Le niveau se définit par rapport au classement CPPH (classement par points hebdomadaire) du

joueur ou de la joueuse ou de la paire le lundi précédant le tournoi.

Ce classement servira de référence pour répartir les joueurs par séries et désigner les têtes de séries.

Les huit meilleurs joueurs inscrits ou paires inscrites, par tableau, seront placés dans la Série 1, les huit suivants dans la Série 2 et ainsi de suite.

Les joueurs dont le CPPH est compris entre 0 et 2 seront obligatoirement placés dans la même série (série plus basse). Les autres séries seront réparties de manière homogène avec une priorité donnée **aux poules de 4, 5, 6 voire 7** en fonction des inscriptions. Il sera encouragé les configurations où le joueur peut faire le plus de matches (temps d'attente moins long, retour sur investissement pour le joueur qui peut se confronter à plusieurs adversaires de même niveau)

Il faut au minimum 4 joueurs pour ouvrir un tableau.

A cet égard, la Commission Jeunes sera consultée sur la répartition des séries proposées. Elle se réserve le droit d'y apporter des modifications si elle estime que l'homogénéité recherchée n'est pas obtenue.

* + 1. **Minibad/Poussins**

Le classement CPPH étant masqué par la FFBaD pour les Minibad et les Poussins, la Commission Départementale Jeunes publiera à chaque période de vacances scolaires une liste des classements.

Le club organisateur pourra se charger de la constitution des tableaux pour les catégories Minibad et Poussins, en prenant en compte cette liste, mais il devra obligatoirement demander la validation du Comité avant de publier les convocations

Pour les jeunes issus des autres départements, le rang du joueur ou de la joueuse dans le Top Poona permettra au club organisateur de déterminer le niveau de compétition le plus approprié

* 1. **Surclassements**

Les surclassements pourront être autorisés à conditions d’avoir été étudié et validé par le club support, la Commission Jeunes et le référent jeunes.

1. **CALENDRIER**

Le Circuit CDJ se déroulera en **7** étapes de simples :

* 31 Octobre 2021 à Guichen Simple Minimes/Cadets
* 14 Novembre 2021 à Laillé Simple Minibad/Poussins/Benjamins
* 21 Novembre 2021 à St Jacques Simple Poussins/Benjamins
* 27/28 Novembre 2021 à Fougères Simple Poussins/Benjamins
* 17 Février 2022 à St Grégoire (FIB) Simple Minibad à Minimes
* 27 Mars 2022 à Guichen Simple Poussins/Benjamins
* 26 Mars à Fougères Simple Benjamins/Minimes

Le Circuit CDJ se déroulera en 1 étape de doubles :

* 9 Janvier 2022 à Laillé Doubles de Poussins à Cadets

1. **LOGICIEL DE GESTION**

Les tournois seront gérés avec les logiciels BadPlus ou Badnet

1. **HORAIRES**

Début d’un tournoi : au plus tôt 9h00 (Convocation 8h30 au plus tôt).

Fin du tournoi : au plus tard 18h00.

1. **VOLANTS**
   1. Se référer au règlement fédéral qui indique :

• Niveau N avec les séries N1, N2 et N3 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau National

• Niveau R avec les séries R4, R5 et R6 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Régional

• Niveau D avec les séries D7, D8 et D9 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Départemental

• Niveau P avec les séries P10, P11 et P12 : ce groupe correspond à des joueurs dont la pratique est de niveau Promotion.

**Par conséquent, les joueurs classés de N1 à D9 devront jouer en volants plumes (de niveau National à Départemental) .**

Le Comité Départemental fournira pour les finales de Simple et de Double les volants dans les Séries 1 de chaque catégorie. Il faudra eu préalable revenir vers le référent jeunes pour récupérer ces volants.

* 1. Tableaux Promotion et Catégorie Minibad :

Les joueurs utiliseront obligatoirement des volants plastiques YONEX Mavis 300. Ils seront fournis par l’organisateur.

***La vente des volants se fera au tube où à l’unité, au choix du club support qui devra le spécifier dans sa demande préalable de tournoi.***

1. **MATCHES**

Le nombre maximum de matches pour un joueur est de 8 sur une journée.

Tous les matches se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

1. **COACHING**
   1. Tableaux Minibad-Poussins-Benjamins

L’acte de coaching est autorisé à la pause à 11 points ainsi qu’entre les sets.

Cependant, dans la volonté éducative de rendre les jeunes autonomes, l’acte de coaching (orientations technico- tactiques) est INTERDIT entre les points pour ces 3 catégories d’âge. Guider les joueurs au sujet du placement au service (pair / impair) est toutefois possible.

Toute personne ne respectant pas ce point de règlement pourrait se voir interdire l’accès aux chaises de coach durant le tournoi par l’organisateur du tournoi.

* 1. Tableaux Minimes-Cadets-Juniors

L’acte de coaching est autorisé entre les points, à la pause à 11 points ainsi qu’entre les sets.

1. **TENUE VESTIMENTAIRE**

Tout joueur participant au Circuit Départemental jeunes devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD.

<https://gdb.ffbad.org/2020-2021/Src/GDB-03/GUI03.07_DP_PubliciteTenue.pdf>

1. **FRAIS D’INSCRIPTION**

Les frais d’inscription maximum sont de 5 € par joueur et par tableau, et de 10 € pour deux tableaux.

La recette des frais d’inscription reste entièrement acquise au club organisateur

1. **ARBITRAGE**

Lorsqu’il n’y a pas d’arbitre sur le match en cours, les joueurs sont en auto-arbitrage.

Tout problème lié au score doit être géré par le juge arbitre ou l’organisateur du tournoi

1. **COMPORTEMENTS**

Les comportements déviants des joueurs (insultes, jets de raquette, etc…), voire des parents

pourront être sanctionnés par le Comité Départemental de Badminton d’une éventuelle interdiction

de participation en tournoi.

Afin d’éviter les conflits entre adultes, nous rappelons qu’en cas de désaccord il convient de

solliciter l’organisateur du tournoi.

Il est également rappelé que seuls les résultats du logiciel font foi et qu'ils ne peuvent faire l'objet de

modifications.

*Nous incitons l’organisateur à noter dans son compte-rendu les différents incidents survenus au cours du tournoi.*

1. **RECOMPENSES**

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

1. **RESTAURATION**

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une

restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club

organisateur.

1. **FORFAITS**

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances

engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l’organisation des tournois et sont

très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

Tout joueur, sachant à l’avance son indisponibilité pour le tournoi, doit téléphoner au club

organisateur pour signaler son absence le plus tôt possible.

Si ce forfait intervient après le tirage au sort, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi,

doit adresser un certificat médical ou un justificatif écrit, dans les 5 jours suivant le tournoi, au

Comité 35 de Badminton.

Tout forfait non justifié pourrait entraîner l’interdiction de participer à d’autres compétitions.

1. **TRANSMISSION DES RÉSULTATS**

Le référent du club support devra envoyer le fichier généré à la Commission Départementale Jeunes, au référent jeunes dans les 48h qui suivent le CDJ.

Le référent jeunes fera l’import des résultats sur Poona.

1. **CLASSEMENT CIRCUIT CDJ :**

Comme il s’agit d’un Circuit Départemental, chaque étape CDJ sera attribuée des points pour les joueurs ayant été jusqu’aux phases finales. A la fin de chaque étape CDJ, le Comité mettre en ligne un classement à jour sur son site internet. Les 4 premiers de chaque catégorie pourront accéder directement au Championnat 35 Jeunes. Des points sont attribués en fonction de l’avancée du joueur dans la compétition :

* Série 1 : Vainqueur = 100 pts / Finaliste= 50 pts / Demi-Finaliste= 25 pts
* Série 2 : Vainqueur = 50 pts / Finaliste = 25 pts / Demi Finaliste= 10 pts
* Série 3 : Vainqueur= 25 pts / Finaliste = 10 pts / Demi Finaliste = 5 pts
* Série 4 : Vainqueur= 10 pts / Finaliste= 5 pts / Demi Finaliste = 2 pts

Pour les joueurs évoluant dans la Série Promotion, seules les Vainqueurs et Finaliste de la Série Promotion 1 pourront accéder directement à la Finale Promotionnelle Jeunes.

1. **CONTACTS**

Yann JOLIVEL, cadre technique départemental référent jeunes :

par téléphone : 06 17 17 20 51 ou par mail [: etd@badminton35.fr](about:blank)

Arnaud REMY, responsable de la Commission Départementale Jeunes

par mail : arnaud.badvern@gmail.com

Aline HERVE, présidente du Comité 35 de Badminton :

par téléphone : ou par mail : [presidence@codep35badminton.fr](mailto:presidence@codep35badminton.fr)

*Toute participation à ce Circuit Départemental Jeunes et à son organisation implique l’entière adhésion au présent règlement.*